

Extraits des tarifs Clients Wholesale Banking

ING Luxembourg SA

Date d'application : 1er juillet 2022

La présente brochure tarifaire entrera en vigueur **le 1er juillet 2022** et s'appliquera aux services de transaction offerts par ING Luxembourg S.A. (désignée « ING ») aux clients Wholesale Banking.

Les tarifs figurant dans la présente brochure sont susceptibles d'être modifiés. Tous les frais indiqués dans la présente brochure sont HTVA sauf mention expresse contraire.

Les taux de change sont disponibles dans votre agence ING.

Comptes

Compte courant

Ouverture de compte	€	500	
Ouverture de compte titres	€	500	
Ouverture de compte structures complexes ¹	€	2 000	
Frais de tenue	€	1	par mois/compte/adresse courrier
Frais de gestion de compte ²	€	250	par trimestre/n° client
Frais de gestion de compte clients non-résidents	€	100	par mois/compte non résident
Clôture	€	0	

Taux d'intérêt débiteurs pour les comptes courants sans ligne de crédit (par an)

Taux d'intérêt débiteur

EUR	USD	GBP	CHF	SEK	NOK	DKK	CAD	ZAR	HKD	AUD	NZD	SGD	JPY	HUF	CZK	TRY
% 12	% 12	% 12	% 10	% 12	% 12	% 12	% 12	% 25	% 15	% 13	% 14	% 13	% 8,25	% 12	%15	%25

Sauf convention contraire, les intérêts appliqués sur les comptes sont déterminés conformément au(x) taux, à la (aux) méthode(s) de calcul ou au(x) taux de référence tel(s) que spécifié(s) ci-dessus ou dans les conditions générales - « Wholesale Banking », et, pour le surplus, selon les pratiques et usages en vigueur à Luxembourg.

En cas de taux négatifs applicables à certaines devises, la banque se réserve la possibilité de répercuter ces taux d'intérêts négatifs sur les dépôts de toute nature effectués par ses clients moyennant information préalable conformément à l'article 16 de la partie générale des Conditions Générales - « Wholesale Banking ».

Tous nos taux d'intérêt créditeurs pour comptes courants et comptes épargnes sont disponibles sur notre site internet à l'adresse ing.lu/tarifs

La taille et la composition du bilan d'ING déterminent les coûts réglementaires dus, notamment en raison du système de garantie des dépôts - afin de protéger les dépôts des titulaires de compte, et du Fonds de résolution unique - afin de renforcer le secteur financier face à une éventuelle crise. En conséquence des précédentes crises financières, une taxation des établissements bancaires est également opérée par chaque Etat membre de l'union européenne (« UE »), sur la base des bilans des banques en fin d'année.

ING subissant des coûts additionnels dans le cas où des clients effectuent des dépôts supplémentaires importants en fin d'année, ING se réserve le droit de facturer des frais forfaitaires additionnels de 15 points de base sur ces montants, qui sont déterminés sur base de la différence entre le solde agrégé en fin d'année par rapport au solde agrégé moyen sur la période allant de septembre à novembre inclus au cours de l'année civile concernée. Des variations peuvent survenir en raison des réglementations nationales en vigueur au sein de l'UE.

Contrats Pledge (par des tiers)**

Votre chargé de relation vous assiste dans la réalisation de vos projets, notamment lors de la mise en place de contrats Pledge à travers une mise à disposition de documents légaux standards et conformes au droit luxembourgeois, ainsi que dans le suivi opérationnel quotidien associé. Veuillez contacter votre chargé de relation pour plus d'informations sur les tarifs.

**Les dossiers doivent être soumis à approbation par la Banque.

¹ Trust, Offshore, Fondation, Fonds régulés, véhicules de titrisation, SCSp,...

² En cas de décision par la Banque de clôturer un compte, des frais de gestion de compte d'un montant de 1 250 EUR par trimestre seront prélevés pour tout compte non clôturé à la fin de la période de préavis de clôture du compte concerné communiquée par la Banque (la date de résiliation).

Dépôt en espèces en agence dans la devise du compte

Frais

Toutes devises	€	0	
Dates valeur			
Toutes Devises		J client « consommateur »	
		J + 1 JOB client « non-consommateur »	

Relevé des comptes, des transactions et des frais

Relevé électronique

Intraday / Compte courant ING	€	0	par mois
Intraday / Vers une banque tierce	€	50	par mois
Intraday / Depuis une banque tierce	€	50	par mois
Fin de journée / Compte courant ING	€	0	par mois
Fin de journée / Vers une banque tierce	€	25	par mois
Fin de journée / Depuis une banque tierce	€	25	par mois
CAMT 053 / Compte courant ING	€	0	par mois
CAMT 053 / Vers une Banque tierce	€	25	par mois
CAMT 053 / Depuis une Banque tierce	€	25	par mois
Relevé papier	€	1	+ tarif postal
Extrait de compte papier			

Services bancaires électroniques

	Frais ING		Autre frais (fournisseur)
My ING Pro	€ 0		consultez www.luxtrust.lu
Inside Business Payments			
Abonnement	€ 8,50	par mois, par module	
Abonnement d'utilisateur	€ 8	par mois, par utilisateur	
InsideBusiness Connect, SWIFTNET, EBICS Global			
Abonnement	€ 280	par mois, par structure	
Installation	€ 5 000 + TVA applicable	une fois, par structure	
Ajout d'un utilisateur à un abonnement existant ou Service Bureau	€ 350	par occurrence	
Multiline	€ 0		Consultez www.multiline.lu
Telelink@Isabel	€ 0		Consultez www.isabel.eu pour connaître les tarifs actuels

Comptes d'épargne

Éléments standards des comptes d'épargne

		Compte vert
Frais de tenue	€ 8	par an, par compte, par adresse, par numéro client
Devises disponibles		EUR, DKK, GBP, CHF, USD, CAD, AUD, NZD
Extraits		
Via Mu ING	€ 0	
Envoi postal	€ 1	+ tarif postal

Dates valeur

	Compte Vert	
Entrées en EUR	J + 5 JOB ³	
Sorties en EUR	J - 2 JOB	
Entrées en DKK, GBP, CHF, USD, CAD, AUD, NZD	J + 6 JOB	
Sorties en DKK, GBP, CHF, USD, CAD, AUD, NZD	Virement	J - 2 JOB
	Retrait	J - 6 JOB

Taux d'intérêts créditeurs pour comptes d'épargne

Les taux sont disponibles, à la demande, auprès de votre chargé de relation ainsi que sur notre site www.ing.lu.

Taux débiteurs pour comptes d'épargne (par an)

Un solde débiteur n'est pas autorisé sur un compte d'épargne. Toutefois, si un compte devait présenter un solde débiteur, un intérêt débiteur égal à celui appliqué sur le compte courant dans la devise concernée sera appliqué.

Le montant des intérêts débiteurs ainsi généré sera déduit des intérêts créditeurs.

³ JOB = jours ouvrables bancaires

Virements et domiciliations

Virements - sorties

Sans opération de change⁴

	Virement électronique		Virement papier ⁵	
SEPA	€	0	€	90
Autre que SEPA	%	0,15	%	0,15
		du montant avec min. €5 - max. €160		du montant avec min. €90 - max. €200

A noter que les virements SEPA papier entre les comptes d'un même n° de client sont gratuits.

Virements - entrées

Sans opération de change⁴

SEPA	€	0	
Autre que SEPA	%	0,15	du montant avec min. €5 - max. €36

Domiciliations SEPA

Domiciliations SEPA en tant que créancier :

Domiciliations SEPA Core

Commission de transmission	€	0	par lot
Frais de transaction		à la demande	

Domiciliations SEPA B2B

Commission de transmission	€	0	par lot
Frais de transaction		à la demande	

Domiciliations SEPA « R-messages »

Retour	€	0	par transaction
Rejet / Refus	€	0	par transaction
Remboursement d'une domiciliation autorisée	€	0	par transaction
Remboursement d'une domiciliation non autorisée	€	60	par transaction
			Frais à la charge du créancier

Services additionnels

Demander l'annulation d'une domiciliation SEPA (avant la date de règlement)	€	0	par demande
---	---	---	-------------

⁴ Pour les opérations de change, veuillez ajouter la commission de change mentionnée en page 6.

⁵ Ce service doit faire l'objet d'un accord explicite de la banque.

Domiciliations SEPA en tant que débiteur :**Domiciliations SEPA Core**

Frais de transaction € 0 par transaction

Domiciliations SEPA B2B

Frais de transaction € 0 par transaction

Établissement de mandat € 0 par demande

Modification ou annulation € 0 par demande

Services additionnels

Mise en place de blocage et filtrage de mandats € 0 par demande

Demande d'une copie d'un mandat de domiciliation SEPA € 30 par demande Frais à la charge du débiteur

Autres

Domiciliation SEPA non réglée pour cause de trésorerie insuffisante € 0 par transaction

Demande de remboursement injustifié d'une domiciliation SEPA non autorisée € 60 par demande Frais à la charge du débiteur

Frais supplémentaires

Opération de change (montant du transfert en EUR ou contre-valeur en devise) % 0,10 min. 3 € max. 250 €

Virement urgent € 10

Virement papier urgent⁶ € 50

Virement collectif papier € 8

Virement papier non-standard € 6

Frais d'intervention sur transaction incomplète et/ou retournée € 4,50

Refus d'exécution de paiement € 25

Frais pour confirmation d'un paiement € 15/confirmation

Virement avec mention « tous frais à charge du donneur d'ordre » ou « OUR » :

Montant du transfert en EUR (ou contre-valeur en devise)

≤12 500 € 8

>12 500 à ≤ 25 000 € 25

>25 000 à ≤ 50 000 € 40

>50 000 ≤ 100 000 € 80

>100 000⁷ € 100

⁶ Instructions initiées via fax et courrier

⁷ Pour les transferts dans une devise autre que EUR ou vers un pays autre que EUR, la banque se réserve le droit de facturer au client les frais du (des) correspondant(s) effectivement retenus ou réclamés par le(s) correspondant(s) à la Banque, si ces frais sont plus élevés que 100 EUR.

Des frais de dossier d'un montant de 25 EUR, majorés en cas échéant des frais qui nous sont réclamés par notre (nos) correspondant(s), seront facturés au client pour :

- tout retour de fonds demandé par la banque correspondante après la réception de l'ordre de paiement par la banque ;
- toute correction par la banque d'un ordre de paiement incomplet ou incorrect émis par le client suite à une erreur ou omission du client ;
- toute annulation par la banque d'un ordre de paiement émis par le client.

Chèques

Remise de chèques pour crédit en compte

Chèque en EUR tiré sur Grand-duché du Luxembourg		Gratuit		
Autres chèques				
Frais d'encaissement	%	0,20	du montant de la remise	Avec un min. € 5 et un max. € 250
Frais de traitement	€	4	par remise	
Frais de correspondant				
- Pour encaissement ⁸ ou « sauf bonne fin » ⁹	€	35	par chèque ¹⁰	
- Frais de recherche			chèque de moins d'un an : min. € 50 chèque de plus d'un an : min. € 150	
Frais d'envoi	€	5	par remise	+ €60 pour envoi sécurisé urgent
Frais d'impayé par chèque	€	12,50		+ min. €35 de frais de correspondant

N.B. : La date de crédit en compte d'un chèque remis à la banque pour encaissement diffère toujours de la date de comptabilisation de sa remise à la banque.

Lorsque le crédit du chèque est effectué « sauf bonne fin », c'est-à-dire quand la banque crédite le compte du client avant la rentrée effective des fonds provenant de l'encaissement du chèque, le client est invité à s'informer lors de la remise de chèque des dates valeur appliquées par la banque.

Païement des chèques ING émis par nos clients

Chèque en EUR émis au Grand-Duché du Luxembourg		Gratuit		
Tous chèques émis sur autres pays				
Commission de transfert	%	0,15	min. €90 – max. €200	
Commission de change	%	0,10	min. €3 – max. €250	
Frais d'impayé par chèque	€	12,50		

Les frais de réclamation, pour tous types de chèques, seront facturés 25 €.

⁸ Montant minimum par chèque : 300 EUR (ou contrevaieur) / 400 USD.

⁹ Uniquement pour chèques:

- en EUR tirés par une banque située dans l'un des pays suivants: Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Islande, Irlande, Italie, Liechtenstein, Monaco, Pays-Bas, Norvège, Portugal, Espagne, Suède, Suisse, Royaume-Uni.
- en GBP tirés sur une banque située au Royaume-Uni.
- en USD tirés sur une banque américaine

¹⁰ Ces frais sont cumulables avec d'éventuels frais de correspondants.

Autres Services

Certificats (HTVA)

Compte à terme ¹¹	€	25	par numéro client, par année couverte
Duplicata de documents	€	50	par duplicata
Mouvements sur compte Vert	€	50	par certificat
Good standing	€	125	par certificat
Relevé dividendes & intérêts sur titres	€	25	par numéro client, par année couverte
Relevé portefeuille titres	€	25	par certificat
Solde et/ou intérêts sur compte	€	25	par numéro client, par année couverte
Solde minimum	€	25	par certificat
Situation récapitulative des avoirs & revenus ¹²	€	75	par numéro client, par année couverte
Demandes particulières, recherches	€	50	par heure
Certification de solde de base	€	100	par certificat
Si crédits sur compte			+ supplément de 25 €
Si titres sur compte			+ supplément de 25 €
Si crédits documentaires			+ supplément de 25 €
Certification de solde hors fin de mois	€	125	par certificat
Certification de constitution	€	50	par certificat

Cash Management – Solution locale – soumis à l'acceptation

Cash Pooling domestique (centralisation de trésorerie domestique)

Mise en place	€	500		
Maintenance	€	50	par mois	par compte
Modification	€	250		

Cash Management – Solution internationale

ING Bank fournit des services de Cash Management (Centralisation de trésorerie internationale) à ses clients. Les frais et les commissions sont soumis à acceptation.

¹¹ Certificats repris dans la « Situation récapitulative des avoirs & revenus ».

¹² Y compris Ecofin & Relibi (retenue à la source libératoire luxembourgeoise).

Coffres (HTVA)

Volumes	Loyer annuel en EUR
De 7 à 20 dm ³	€ 200
De 21 à 200 dm ³	€ 400

Retrait en agence (pas ATM) dans la devise du compte

Montant en EUR¹³

≤ 300 € 2,50

Les frais concernant les retraits en espèces ci-dessus sont appliqués pour le compte courant et le compte Visa.

Commission pour non-retrait de fonds réservés : 0,10% du montant commandé avec minimum de 15 EUR et maximum de 100 EUR.

Dates valeur

Devises EEE J

Autres devises J - 5 JOB

Le Client qui veut être assuré de pouvoir retirer en espèces à une date déterminée un montant supérieur à EUR 10.000.- doit en aviser les services de la Banque 3 jours ouvrables avant cette date.

Suivant la devise du retrait, la durée de préavis peut être plus longue que le délai susmentionné. Votre chargé de relation est en mesure de vous communiquer le délai de préavis qui prévaut.

En cas de demande de retrait en espèces d'un montant supérieur à EUR 10 000 en une fois ou à l'occasion de plusieurs demandes de retraits successives en dessous de ce seuil, la Banque se réserve le droit de refuser le(s) retrait(s) cash et de se libérer de son obligation de restitution uniquement à travers la remise d'un chèque de banque barré ou par virement vers un pays dont la réglementation anti-blanchiment d'argent est équivalente à celle du Grand-Duché de Luxembourg.

¹³ Tous les montants en EUR

Cartes

Carte de Débit

Cotisation annuelle	€	20
Paiements auprès des commerçants en EUR	€	0
Paiements auprès des commerçants en devise	€	0,75
Retraits aux ATM de ING Luxembourg	€	0
Retraits aux autres ATM en EUR	€	1,5
Retraits aux autres ATM en devise	€	4,5
Commande urgente	€	75

Carte de Crédit - proposition ING Luxembourg

Cotisation annuelle			
Visa Business	€	40	
Visa Business & Assistance	€	90	
Visa Classic	€	20	
Visa Classic & Assistance	€	70	
Visa Gold	€	130	
Taux d'intérêts débiteur	%	16,80	par an, sur le solde du relevé du 20 non payé le 5 du mois suivant
Commission supplémentaire en cas de non-paiement du minimum de 10% du solde	€	10	1 ^{er} rappel
	€	25	Rappel supplémentaire
Décompte cartes de crédit Visa			
Envoi postal	€	1	+ tarif postal
Amendement changement de ligne de crédit	€	50	

Retraits aux ATM

		Compte courant	
Avec votre carte de crédit ING			
Aux ATM de ING Luxembourg ¹⁴	€	0	
Tout autre retrait aux ATM	€	3,5	+ 2,50% du montant prélevé
Limite de retrait			
Carte de crédit aux ATM			
Visa Classic, Visa Business,	€	2 500*	
Visa Classic & Assistance,	€	2 500*	
Visa Business & Assistance	€	2 500*	
Visa Gold	€	5 000*	
Limites de paiement auprès des commerçants		Limite de crédit convenue + solde du compte Visa	* par carte, par période de 5 jours flottants

¹⁴ Pour comptes Visa avec solde créditeur.

Carte de crédit - Proposition ING Group

Corporate card (utilisation personne morale)	€	35	par an
Corporate card (utilisation personne physique)	€	80	par an
Commande urgente	€	129	par carte
Achats en EUR	€	0	par transaction
Achats non-EUR	€	0	par transaction plus 1,95% de frais de change ¹⁵
Retrait d'un ATM en EUR	€	4,50	par transaction
Retrait d'un ATM non-EUR	€	4,50	par transaction plus 1,95% de frais de change ¹⁵
Services supplémentaires et frais			
Frais de retard de paiement	%	1,50	du solde restant dû
Relevé de compte papier	€	3	par déclaration
Copie de relevé de compte papier	€	8	par déclaration TVA inclus

Proposition ING Corporate Card

Les frais et commissions pour d'autres services supplémentaires (par exemple comme un rapport SmartData étendu) font l'objet d'un accord séparé. Des informations sur la solution de carte d'entreprise peuvent être trouvées sur

<http://www.ingwb.com/commercialcards>

Contrôle des achats ING

Les frais et commissions font l'objet d'un accord séparé. Des informations sur le contrôle des achats ING peuvent être trouvées sur

<http://www.ingwb.com/commercialcards>

The corporate card product is offered by ING Bank N.V., registered office Amsterdam, Trade Register no. 33031431, Chamber of Commerce Amsterdam, The Netherlands.

¹⁵ La commission de change est intégrée au montant de la transaction. Les taux de conversion des devises sont publiés sur <https://www.mastercard.com/global/currencyconversion/>.

Droits de garde, mise à disposition, transferts de titres

Droits de garde (HTVA)

Exonération des droits de garde pour les bons de caisse, les fonds, les actions, les obligations et les produits structurés du groupe ING.

Autres valeurs : Commission par tranche
(prélèvement annuel à terme)
échu)

Valeur du portefeuille-titres en EUR¹⁶

≤ 1 000 000	%	0,25	par an
> 1 000 000 à ≤ 2 000 000	%	0,20	par an
> 2 000 000	%	0,15	par an

Min. 12 € par poste et min. 50 € par dossier

Tarif pour les métaux précieux	%	0,30	
Abandon de titres	€	40	par poste
Documentation pour participation par le Client aux assemblées générales	€	250	HTVA par assemblée
Documentation pour participation par le Client aux assemblées générales complexes ¹⁷	€	500	HTVA par assemblée complexe + éventuels frais de Notaire

Transferts de titres¹⁸

Transferts de titres intra ING	€	0	
Entrées de titres en provenance d'une autre banque	€	0	
Sorties de titres vers une autre banque	€	100	par poste

American Depositary Receipt (ADR) & Global Depositary Receipt (GDR)

Les frais externes inhérents aux produits de type ADR et GDR sont à la charge du client. Ils seront comptabilisés selon les usages en vigueur selon les différents marchés.

¹⁶ La méthode de calcul, pour les obligations valorisées en-dessous du pair se base sur la valeur nominale en dépôt.

¹⁷ C'est-à-dire lorsqu'un ré-enregistrement de titres au nom du client est nécessaire sur le marché.

¹⁸ Accord de la banque nécessaire en cas de transferts complexes.

Transactions sur titres

Actions¹⁹

Achat/vente d'actions en Bourse

Ordre (EUR ou contre-valeur en devise)			
< 50 000	%	1,25	min. 75 €
≥ 50 000	%	0,80	
Achat de nouvelles émissions d'actions	%	0,50	min. 25 €

Options¹⁹

Achat/vente d'options sur actions et indices	€	12	par contrat	min. 75 €
--	---	----	-------------	-----------

Obligations et métaux précieux

Achat/vente d'obligations et métaux précieux

Ordre (EUR ou contre-valeur en devise)

< 25 000,00 EUR	%	1	min. 50€
≥ 25 000,00 EUR < 75 000,00 EUR	%	0,75	
≥ 75 000,00 EUR	%	0,50	

Fonds²⁰

Achat/vente de fonds de tiers – Achat/vente de fonds Maison

Fonds de tiers actions/mixtes	achat 3 % vente 50,00 €	min. 50 €
Fonds de tiers obligations	achat 2 % vente 50 €	min. 50 €
Fonds de tiers monétaires	achat 0,50 %	min. 50 €
Fonds de tiers alternatifs	achat 3 % vente 50 €	min. 50 €
Fonds Maison	% 0	

¹⁹ Plus taxes locales éventuelles.

²⁰ Plus éventuels frais appliqués par le promoteur du fonds.

Dates valeur applicables

Pour un ordre d'achat, la date valeur appliquée au débit de votre compte est égale à la date de transaction.

Pour un ordre de vente, la date valeur appliquée au crédit de votre compte est, en général, égale à la date de transaction + 3 JOB. En fonction des pratiques du marché local sur lequel la transaction est opérée, la date valeur peut être supérieure à 3 JOB.

Aperçu des coûts et frais relatifs aux instruments financiers

Afin de comprendre les coûts et frais retenus sur instruments financiers, retrouvez sur www.ing.lu/tarifs « l'Aperçu des coûts et frais relatifs aux instruments financiers », un document de simulation d'achat et vente de produits financiers.

Paiement de coupons & remboursement de titres

Valeurs pour lesquelles ING Luxembourg a été nommé agent payeur principal ou sous-guichet payeur

Coupons et titres (bons de caisse, emprunts et autres valeurs)

	Titres en dépôt
Encaissement ²¹	Gratuit
Date valeur	Date d'échéance

Valeurs payables à Luxembourg – autre agent payeur principal ou autre sous-guichet payeur

Coupons et titres payables à Luxembourg

	Titres en dépôt
Encaissement ²¹	Gratuit
Date valeur	Date d'échéance + 3 JOB

Valeurs payables à l'étranger – autre agent payeur ou autre sous-guichet payeur

Coupons payables à l'étranger

	Titres en dépôt
Encaissement ²¹	% 1,25 min. 4 € par ligne 0,50 % à partir de 12 400 €
Date valeur	Date d'échéance + 3 JOB

Titres payables à l'étranger

Encaissement ²¹	% 0,25 min. 5€ et max.75€ par ligne
Date valeur	Date d'échéance + 3 JOB

Frais supplémentaires éventuels

Commission de change	Prélèvement par valeur en cas de conversion de devise vers une autre devise en vue d'un crédit en compte. Dans ce cas, il faut ajouter 2 JOB à la date valeur. Consultez le montant de la commission de change qui figure dans la rubrique des transferts vers l'étranger dans les tarifs des paiements.
Frais d'échéancier	Prélèvement pour la remise à l'encaissement de titres et de coupons non échus : 7 € par valeur et par mois calendrier entamé.

²¹ Encaissement uniquement via crédit d'un compte ouvert auprès d'ING Luxembourg S.A.

Frais de remise de coupons sous réserve de vérification	Prélèvement lors de remises de coupons trop volumineuses pour être traitées directement aux guichets (+ de 500 vignettes ou plus de 15 Valeurs différentes) prises sous réserve de vérification : 15 €.
Frais de prescription	La Banque prélèvera 2 % en cas de recouvrement, en plus des éventuels frais pris par l'émetteur.
Frais et taxes prélevés par la Trésorerie de l'Etat	<p>La présentation de coupons ou titres dont les fonds à distribuer sont disponibles auprès de la Trésorerie de l'Etat du Luxembourg (Caisse de Consignation) sera soumise à des frais et taxes supplémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none">- une taxe de consignation- des frais de garde- ponctuellement des intérêts débiteurs <p>Le détail de ces frais est consultable dans le règlement grand-ducal du 4 février 2000 fixant le tarif pour la taxe de consignation. Ces frais sont décomptés du montant brut.</p> <p>Un décompte détaillé peut être fourni sur demande.</p>

Cut-Off Times – Dates valeur – Autres Informations

Cut-off times

Entrée de fonds

Date valeur de crédit correspondant à la date de disponibilité²² des fonds chez ING Luxembourg S.A

Cut-off time entrée de fonds : 17:00 toutes devises

Cut-off times trésor de nuit : 08:00

Sortie de fonds

Virements électronique	Devises	COT-(CET)	Date comptable	Date valeur
Virement EUR Real Time				
Real Time *	EUR	15:30	J	J
Virement SEPA				
Jour suivant	EUR	17:00	J	J+1
Même jour *	EUR	15:30	J	J
Intra-ING Luxembourg	EUR	17:00	J	J
Virement autre que SEPA				
Deux jours	AUD, BGN, CAD, CHF, CZK, DKK, EUR, GBP, HUF, JPY, MXN, NOK, PLN, RON, SEK, SGD, USD	17:00	J	J+2
Jour suivant				
	AUD, JPY, SGD	15:00	J	J+1
	DKK, NOK, SEK	13:30	J	J+1
Même jour*				
	USD, GBP	17:00	J	J
	CAD	16:00	J	J
	EUR	15:30	J	J
	MXN	15:00	J	J
	CHF, HUF, PLN, BGN	14:00	J	J
	CZK, RON	12:00	J	J
Intra-ING Luxembourg	Toutes devises	17:00	J	J

*Ces paiements doivent être initiés comme paiement urgent.

²² Durant les horaires d'ouverture de la banque

Domiciliation	Devises	COT-(CET)	Date comptable	Date valeur
Domiciliation SEPA (en tant que créancier)				
Transaction	EUR	17:00 D-2	J	J
Domiciliation SEPA (en tant que débiteur)				
Transaction	EUR	17:00	J	J

Ces cutofftimes sont applicables pour des paiements traités automatiquement. Lors de la planification des paiements, nous conseillons au client de tenir compte d'un temps supplémentaire, qui pourrait être causé par la transmission (électronique) des instructions de paiement à la Banque.

Virement Papier	Cutt-off time	Date valeur	Devises
	J - 14:00	J+1	EUR SEPA
	J - 14:00	J+1	EUR autre, CHF, GBP, CAD, USD, CZK, DKK, SEK, HUF, NOK, PLN, AUD, JPY, MXN, RON

Divers

Frais de recherche (HTVA) :	€	50 / heure de recherche + 0,25 € / photocopie
Remplacement DigiPass/LuxTrust :	€	20
Frais de saisie sur compte :	€	250

Conversions monétaires

Taux de change utilisés pour les conversions monétaires autres que cartes de paiement
Taux interne ING disponible sur demande.

Taux de conversion carte de crédit Visa

En cas de transaction en devise étrangère, le cours appliqué sera le cours Visa International (disponible en agence ou sur www.ing.lu) + marge de 2%.

En outre, en cas de transaction auprès d'un commerçant localisé dans un pays en dehors de la Zone Europe²³ telle que définie par Visa, une marge supplémentaire de 0,50% s'ajoute.

Taux de conversion carte de débit

En cas de transaction en devise, le cours appliqué sera le cours Visa International (disponible en agence ou sur www.ing.lu) + marge de 1%.

Trésor de nuit

Frais

Formulaire trésor de nuit ou encaissement client
incomplet/incorrect € 50

²³ Zone Europe Visa : Andorre, Autriche, l'île aux Ours, Belgique, Bulgarie, l'île anglo-normande, Croatie, Chypres, République Tchèque, Danemark, Estonie, l'île Faeroe, Finlande, France (incluant les "DOM-TOM"), Allemagne, Gibraltar, Grèce, Groenland, Hongrie, Islande, Irlande, l'île de Man, Israël, Italie, Lettonie, Lichtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, les Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Saint Marin, Slovaquie, Slovénie, Espagne, Suède, Suisse, Turquie, la Cité du Vatican, le Royaume Uni.

Définitions

Paiement européen SEPA :

Le Paiement SEPA est un virement :

- en EUR ;
- dont le compte du donneur d'ordre et celui du bénéficiaire sont tenus dans un des 27 États membres de l'UE (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, République tchèque, Slovaquie, Slovénie, Suède), ou en Norvège, au Royaume-Uni, en Islande, en Suisse, à Monaco, Saint-Marin, au Liechtenstein, en Andorre et au Vatican ;
- mentionnant un code IBAN (International Bank Account Number) ;
- avec frais partagés (SHA).

IBAN :

IBAN signifie International **B**anking **A**ccount **N**umber, nouvelle norme internationale d'uniformisation de la structure des numéros de compte pour des virements plus rapides et plus sécurisés en Europe.

Paiement autre que SEPA :

Tout paiement qui ne répond pas aux critères SEPA.

BIC :

Le BIC ou **B**ank **I**dentifier **C**ode est le code d'identification international de votre banque (aussi appelé code SWIFT) qui doit être indiqué dans vos virements internationaux. Par exemple, le BIC de ING Luxembourg est CELLULL.

Espace Economique Européen (EEE) :

Composé au moment de l'entrée en vigueur du tarif des 27 États membres de l'Union européenne, du Liechtenstein, de la Norvège et de l'Islande.

Devises des pays de l'EEE :

EUR, BGN, CHF, CZK, DKK, HRK, HUF, ISK, NOK, PLN, RON, SEK.

Jour ouvrable bancaire (JOB) :

Tous les jours où les banques du Grand-Duché du Luxembourg sont généralement ouvertes, sauf les samedis, dimanches et jours fériés.

Devises courantes :

EUR, USD, GBP, CHF, SEK, NOK, DKK, CAD, ZAR, HKD, AUD, NZD, SGD, TRY et JPY.

Cut-off times :

Heure limite au-delà de laquelle tout ordre de paiement ou paiement entrant est réputé avoir été reçu le jour ouvrable bancaire suivant.

SWIFT :

Code d'identification unique pour les établissements financiers et non financiers. Ces codes sont utilisés pour les transferts d'argent entre banques, en particulier pour les virements internationaux et aussi pour l'échange d'autres messages entre banques. Les codes peuvent parfois figurer sur les extraits de compte.

Procédure de réclamation

Déposer une plainte contre ING Luxembourg S.A.

Vous pouvez déposer une plainte par courrier, e-mail ou message sécurisé via « MY ING » à l'attention du service client d'ING Luxembourg :

ING Luxembourg S.A.

Complaints

26, Place de la Gare

L-2965 Luxembourg

E-mail : complaints@ing.lu

Vos coordonnées doivent figurer clairement dans votre plainte, de même qu'une brève description de la raison de celle-ci.

Si vous n'êtes pas satisfait de la solution ou de la réponse apportée par ING Luxembourg, vous pouvez déposer une demande de règlement extrajudiciaire du litige, conformément aux circulaires applicables de la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Commission de Surveillance du Secteur Financier

Département Juridique CC

283, route d'Arlon

L-2991 Luxembourg

Fax : (+352) 26 25 1 – 2601

E-mail : reclamation@cssf.lu

Pour en savoir plus, consultez le site de la CSSF :

<http://www.cssf.lu/consommateur/reclamations/>

REMARQUE IMPORTANTE :

Cet extrait de tarif constitue un résumé des tarifs relatifs aux principaux produits et/ou services et n'est dès lors pas exhaustif. Ledit extrait de tarif ne reprend pas les tarifs applicables aux produits et/ou services non standards ou aux offres combinées, pour lesquels le client est invité à consulter la plaquette relative au produit, service ou offre combinée considéré. Si ledit extrait ne vous renseigne pas sur le tarif de l'opération ou de l'ordre que vous souhaitez exécuter, vous veillerez à prendre connaissance du tarif applicable auprès de votre agence ou de votre chargé de relation habituel et ce, préalablement à la passation de votre ordre ou à la conclusion de votre opération.

Sauf disposition expresse contraire, les tarifs repris ci-avant sont exprimés hors TVA, lorsqu'une TVA est applicable en vertu de la loi applicable. La TVA sera appliquée selon le taux en vigueur en vertu de la loi TVA applicable.

ING Luxembourg S.A.
26, Place de la Gare
L-2965 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B.6041
TVA LU 11082217
www.ing.lu
